

L'assurance **Campez Couvert** garantit toutes les annulations qui ne sont pas de votre fait.

En clair, **tout est garanti sauf le changement d'avis !**

Ce que nous garantissons :

- Décès, accident ou maladie grave, hospitalisation de l'assuré, d'un parent ou d'un proche de la famille.
 - Dommages matériels de vols importants.
 - Complications de grossesse de l'assurée.
 - Etat de grossesse contre-indiquant le séjour par le médecin de base ou.
 - Licenciement économique, rupture conventionnelle.
 - Convocation à un examen de rattrapage.
 - Contre-indication et suite de vaccination.
 - Etat dépressif, maladie psychique, nervosité ou mensûre.
 - Dommages primés causés au véhicule.
 - Démission d'un emploi.
 - Suppression ou modification des congés payés.
 - Mutation professionnelle.
 - Refus de visa touristique.
 - Convocation : annulation de l'adoption d'un enfant, en tant que tuteur ou curateur à ses biens, pour une greffe d'organe.
 - Catastrophes naturelles (au sens de la loi N° 86-600 du 13 juillet 1985 telle que modifiée).
 - Interdiction du site.
 - Annulation d'une des personnes accompagnant l'assuré (maximum 5 personnes).
 - Séparation (FACS ou mariage).
- Retrouvez l'ensemble des conditions générales d'assurance sur www.campez-couvert.com

À PROPOS DES CARTES BANCAIRES

Certaines cartes bancaires bloquent en cas de non-paiement de vos séjours en cas de décès ou de maladie grave **seulement**. De plus, les conditions et le temps de traitement sont très variables. Consultez bien les conditions de votre contrat de carte bancaire.

Souscrivez **rapidement & facilement** à notre assurance complète et gratuite, avec un **délai de traitement sans précédent !**

Que faire en cas d'annulation de séjour ?



- ➊ **Avertissez le camping de votre désistement** ou départ anticipé
- ➋ **Déclarez votre annulation ou interruption de séjour :**
 - en ligne par internet : www.campez-couvert.com
 - par e-mail : sinistre@campez-couvert.com
 - par courrier : **Gritchen Tolède & Associés - Service sinistres**
27 Rue Charles Durand - CS 70139 - 18021 BOURGES Cedex
- ➌ **Vous êtes remboursés 48h** après réception de votre dossier !

